

Vendredi 4 mars / 21h00 / Grütli
Co-présenté avec l'OMCT

LES DROITS HUMAINS NE SONT PAS NÉGOCIABLES !

Depuis les années soixante, les droits humains se sont progressivement inscrits dans un cadre normatif exhaustif. Mais ce système suppose la collaboration des instances nationales, seules habilitées à sanctionner les auteurs et compenser les victimes. Cela ne va pas sans créer de fortes tensions et favorise la tendance à privilégier le dialogue diplomatique, logique dans laquelle s'inscrit le Conseil des droits de l'homme. Or certains Etats ont tendance à donner leur propre interprétation des obligations découlant des traités. Ainsi, alors que les traités interdisent de façon absolue la torture, plusieurs grands pays démocratiques ont justifié le recours à des méthodes d'interrogatoire – comme le waterboarding – au nom de la menace sur la sécurité nationale en raison des dangers encourus. Les Cours internationales et Comités compétents ont condamné ces pratiques, mais sans grand succès. Comment faire pour que les violations soient clairement établies et que l'opinion publique s'empare de ces question comme en Tunisie ?

SUIET FILM DÉBAT



Eric Sottas, secrétaire général
de l'OMCT

Reed Brody, conseiller et porte
parole de HRW

Dick Marty, parlementaire et rap-
porteur pour le Conseil de l'Europe

Modération :

Carole Vann, journaliste *Info Sud*

Débat précédé du film ***Vous n'aimez pas la vérité : 4 jours à Guantanamo*** (extraits), de Luc Côté et Patricio Henriquez, Canada, 2010, compétition Grand Reportage